

Nevers, le 13 septembre 2017

Annette GIEN  
Inspectrice de l'Éducation Nationale  
Nevers Sud Nivernais 1  
à

Mesdames et Messieurs  
Les Directeurs d'école,  
Mesdames et Messieurs les  
enseignants,  
Mesdames et messieurs les  
enseignants de RASED,

**Réf :**

**Inspection de  
l'Éducation  
Nationale Nevers  
Sud Nivernais I**

Affaire suivie par  
Françoise  
QUÉTIN

Téléphone  
03 86 59 02 64

Fax  
03 86 59 90 37

Mél  
ien58sn1@ac-  
dijon.fr

Ecole Pierre  
Brossolette

Rue Bernard  
Palissy

58000 NEVERS

**Objets :**

- 1 **L'apprentissage de la lecture/écriture au CP : les évaluations nationales**
- 2 **Le continuum école/collège : les temps de concertation pour 2017/2018**
- 3 **Rappel : constat d'effectifs du 21/09**

**1/ L'apprentissage de la lecture/écriture au CP : les évaluations nationales**

- Lors du premier moment de formation adressé aux enseignants ayant en charge un groupe de CP, nous avons consacré un temps à la présentation des évaluations nationales qui se dérouleront entre le 14/09 et le 15/10.
- Vous avez reçu de la part de M Tourette le tableur qui vous permettra de saisir les résultats de vos élèves de manière anonyme. Ces résultats seront ensuite transmis à la circonscription afin d'analyser les besoins en termes de formation. Je rappelle, comme le stipule la lettre de Mme la rectrice transmise aux enseignants de CP, qu'il n'y aura pas de remontée ni au niveau départemental ni académique ni national.
- A la demande expresse du cabinet du ministre, je vous informe qu'aucun reportage ou tournage pendant les évaluations de CP ne sera autorisé.

**2/ Le continuum école/collège : les temps de concertation pour 2017/2018**

- Le projet CARDIE cycle 3 2017/2018, dont l'objet de réflexion est le travail personnel de l'élève en dehors de l'école a pour vocation cette année, en lien avec la réflexion engagée par les collèges autour de la priorité nationale « Devoirs faits », de nourrir le continuum école collège dans le cadre des conseils de maîtres de cycle 3.

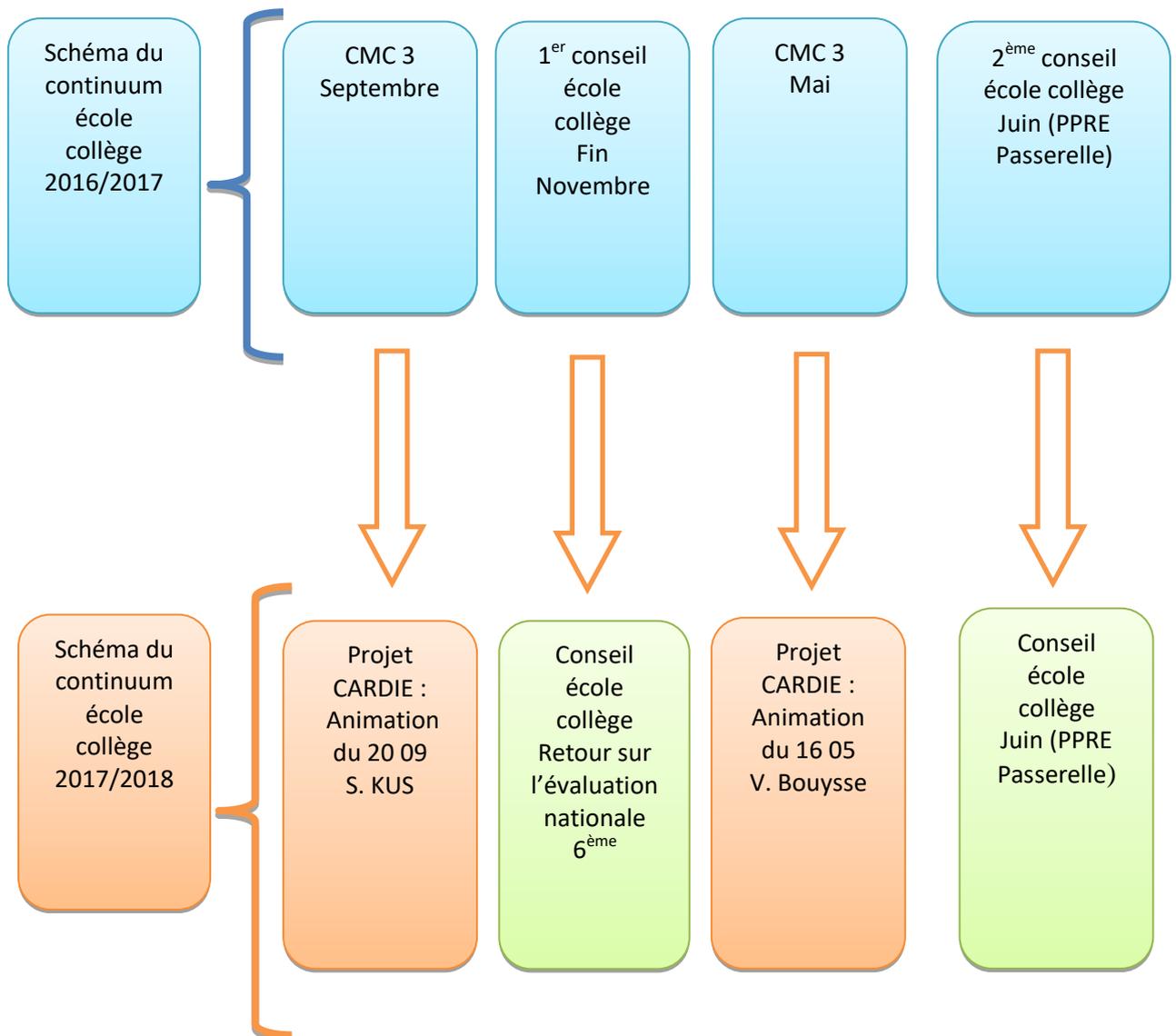
La réflexion inter-degré liée à ce projet viendra cette année s'adosser au schéma du continuum école collège que nous avons expérimenté en 2016/2017 (CMC3 et conseil écoles-collège)

Le calendrier annuel du projet CARDIE est réparti entre quatre temps de concertation inter-degrés :

- Deux temps de regroupement avec intervenant (S. Kus et V. Bouysse)
- Deux temps de regroupement par secteur de collège.

Les temps de regroupements par secteur de collège sont positionnés sur temps scolaire avec remplacement des enseignants du 1<sup>er</sup> degré.

En revanche, les temps de regroupement avec intervenants (mercredi 20/09 et 16/05, 14h-16h) sont eux positionnés sur les temps de concertation écoles-collège (CMC3) comme l'indique le schéma suivant :



- Afin de préparer le temps de formation du 20/09/17 de 14H à 16H au lycée Alain Colas, je vous transmets en pièce jointe quelques documents envoyés par M Kus ainsi que le lien sur le site de l'IFÉ :

<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/education-prioritaire/ressources/theme-2-perspectives-relatives-a-laccompagnement-et-a-la-formation/de-la-question-des-devoirs-a-l2019apprentissage-du-travail-personnel-pistes-et-ressources-pour-la-formation>

### **3/ Rappel : constat d'effectifs du 21/09**

En cette période de rentrée, et afin que votre constat d'effectif du 21 septembre soit correct, je vous rappelle que vous devez procéder :

- à l'admission définitive des élèves physiquement présents dans votre école,
- à la radiation des élèves de l'an passé qui ne se seraient pas présentés à la rentrée dans votre école,
- à la répartition des élèves dans les classes.

**Vous ne pourrez effectuer ce constat qu'à partir du 21/09 et jusqu'au 25/09.**  
Mme Lemoine du CDTI est à votre disposition pour tout problème concernant cette saisie.

En vous souhaitant une bonne continuation.

Signé

Annette GIEN